

Solidaires



Branche INRA

**Déclaration commune
CGT-SUD
à l'entrée du CCHSCT-INRA
du 10 octobre 2018**

Nous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises à la Direction, tous les agents ne sont pas informés du relevé de conclusions des précédents CCHSCT, et dans le meilleur des cas, dans certains centres l'information est transmise mais avec retard... sachant que le relevé de conclusions de la réunion tenue fin juin n'est pas encore reprise sur le site intranet national ce 10 octobre.

Nous demandons expressément que cette diffusion à tous les agents soit effectuée dans le délai réglementaire d'un mois par la Direction Générale elle-même. Ce qui soulagerait aussi un peu les services prévention de centre... Attendez-vous d'en être obligé par un recours devant l'autorité administrative compétente !

Nous avons par ailleurs constaté que le relevé de conclusions du cchsct du mois de mai ne faisait pas état de la répartition des votes lors des avis émis, ce qui est pourtant également demandé par la réglementation (sans indication nominative s'entend, mais désignation de répartition des votes par syndicats).

Nos délégations à ce CCHSCT souhaitent aussi revenir sur l'autre demande d'expertise agréée, concernant le projet de Saclay et votée unanimement au CCHSCT de mai. Vous avez répondu avec un retard d'un mois par rapport au délai de 2 mois prévu par la réglementation, ce qui n'est respectueux ni du collectif de l'instance, ni des personnels concernés par ce déménagement imposé.

De plus, cette réponse ne répond pas à la question posée sur la faisabilité dans de bonnes conditions du déménagement à Saclay dans le calendrier annoncé. D'autant que **vos arguments s'appuient notamment sur l'attente d'un avis des CHSCTs des deux centres concernés... alors même que ces instances attendent l'éclairage de cette expertise.**

Lors de la réunion conjointe des 2 CHSCTs concernés, tenue le 28 juin, les participant/es ont d'ailleurs porté les mêmes inquiétudes sous forme de motion. Notons que le compte-rendu de cette rencontre n'a pas été diffusé à tous les agents des deux centres dans le délai d'un mois, alors que la réglementation l'exige (même sort que celui réservé au suivi de l'instance nationale).

Attendez-vous d'être dans la même situation dégradée que celle concernant la mise en œuvre de GeFi 2.0 avant de daigner solliciter un éclairage extérieur sur ce dossier sensible. Et confirmer que le retour d'expérience ne fait pas partie des bonnes pratiques de la Direction Générale de l'INRA !

Vous avez pourtant vous-même anticipé sur les risques liés au projet de fusion INRA/IRSTEA en proposant un accompagnement extérieur en amont. Comment comprendre que dans le même temps vous décliniez l'expertise demandée pour Saclay, opération qui implique le déménagement de plus de 450 collègues... alors que pour la fusion vous n'annoncez pas de mobilité.